

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20150202_08

Séance du 2 février 2015

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 13

Date de la convocation :

24 janvier 2015

Date d'affichage :

9 février 2015

L'an deux mil quinze, le deux février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Michaël FUMEY (procuration à Lydie CHANEZ), Jean-Yves QUETY, Nicolas GRIFFOND.

Mme Lydie CHANEZ a été désignée comme secrétaire de séance.

Objet : Création de communes nouvelles

M. le Maire fait part au conseil municipal des nouvelles dispositions législatives afin de favoriser la création de communes nouvelles. Outre les liens entre les communes, le développement des services à la population et les économies d'échelle réalisées, cette solution permet également de conserver une dotation globale de fonctionnement (DGF) stable durant 3 ans en cas de création de la commune nouvelle avant le 1er janvier 2016, et ce, alors que se profile une baisse importante de la DGF pour toutes les communes (estimation : - 50 000 €/an à partir de 2017 pour Mignovillard).

Après une discussion approfondie et compte tenu des liens importants et multiples qui unissent déjà les communes, le conseil municipal de Mignovillard propose d'engager des discussions avec les conseils municipaux de Bief-du-Fourg et Communailles-en-Montagne en vue de la création d'une commune nouvelle.

Envoyé en préfecture le 12/02/2015

Reçu en préfecture le 12/02/2015

Affiché le

Berger
Levrault

Un courrier sera adressé en ce sens très prochainement aux 2 conseils municipaux. Il sera également proposé d'organiser une réunion conjointe de l'ensemble des élus.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette", is written over the printed name.

Florent SERRETTE